

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2020 ET
DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020**

A l'ouverture de la commission permanente, la Présidente du Conseil départemental a demandé qu'une minute de silence soit observée en mémoire aux récentes victimes du terrorisme islamiste.

Des ajustements financiers pour faire face à la crise sanitaire

L'impact de la crise sanitaire sur les finances du Conseil départemental est brutal car la collectivité est en première ligne pour payer la crise sociale. La forte augmentation du nombre des allocataires du RSA le démontre parfaitement.

La violence de la crise a conduit à prendre des mesures inédites, d'abord dans le cadre d'un plan d'urgence, opérationnel très tôt, puis d'un plan de relance, activé dès la fin du printemps (aide sociale aux chefs d'entreprise, accompagnement au maintien du pouvoir d'achat avec l'aide à la garde d'enfants et à l'achat de vélos électriques chez un commerçant de l'Oise, primes aux personnels des établissements et services sociaux, participation au fonds régional Covid relance Hauts de France pour les entreprises de 1 à 10 salariés et associations de 1 à 20 salariés).

Dans ce cadre, certains ajustements financiers ont donc été approuvés :

- ❖ 1 M€ de crédits ont été inscrits pour l'achat d'équipements de protection des agents du Conseil départemental durant la crise sanitaire.
- ❖ La prévision de recettes au titre des droits de mutation a été réduite de 10 M€.
- ❖ Les recettes au titre de la taxe d'aménagement ont également été réduites de 2 M€.
- ❖ Les crédits pour le paiement des primes aux agents des SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile), EHPAD (établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) et autres services, décidées en septembre, ont été inscrits.
- ❖ Une provision de 10 M€ a été créée en prévision des possibles baisses des recettes et des presque certaines hausses des dépenses sociales à prévoir en 2021.

Le coût de la crise à aujourd'hui pour la seule année 2020 est estimé à 35 M€ pour le département.

L'Oise solidaire : des mesures concrètes pour nos seniors

- ❖ 12 subventions d'investissement, pour 173 000€ au total, au profit d'EHPAD (établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes) pour l'équipement de leurs locaux en systèmes de climatisation ont été votées.

L'Oise solidaire : au service des plus démunis

- ❖ 9.4 M€ supplémentaires ont été inscrits et votés afin de faire face à l'évolution des dépenses réelles relatives au RSA, engendrées par l'entrée en vigueur du 1^{er} volet de la réforme de l'Assurance chômage fin 2019 et par l'impact social de la crise sanitaire.

L'Oise s'engage sur les grands projets : le canal Seine Nord et le barreau ferroviaire Roissy-Picardie

- ❖ Un avis favorable a été rendu dans le cadre de l'enquête environnementale pour la première section du canal Seine Nord Europe ; la prise en compte de l'impact environnemental du projet a été au cœur des préoccupations de la société de projet.
- ❖ Un avis également favorable a été rendu dans le cadre de l'enquête environnementale sur le projet de barreau ferroviaire Roissy-Picardie ; là encore, il s'agit d'un projet soutenu par le Département, compte tenu de son intérêt manifeste pour le territoire et pour les habitants.

L'Oise engagée pour l'Environnement

- ❖ Une aide de 300€ a été créée pour les habitants qui achètent un vélo électrique dans un commerce du Département. 1 M€ supplémentaire ont été votés pour répondre à ces demandes. Les 615 premières aides ont été présentées.

L'Oise s'engage pour la sauvegarde du Patrimoine

Dans le cadre du dispositif d'aide à la restauration du patrimoine privé, 6 subventions, pour 46 000€ au total ont été individualisées.

L'Oise : premier partenaire des communes

En 2020, le budget consacré à l'aide aux communes représente 50M€ :

- ❖ Une bonification de 10 % pour les subventions votées après le début du confinement et avant la fin de l'année et qui feraient l'objet de travaux lancés avant le 31 décembre 2020 (les ordres de service faisant foi) a été votée en juin dernier. Ce dispositif vise à relancer les investissements suite à la crise sanitaire et ainsi soutenir l'emploi. Dans ce cadre, 1.2 M€ de programmes supplémentaires ont été votés ainsi que la prolongation jusqu'au 31/03/2021 du délai pour entreprendre les travaux.
- ❖ Le dispositif d'aide à l'acquisition d'utilitaires ou de tracteurs a été relevé aux communes jusqu'à 10 000 habitants, contre 2 000 jusqu'à présent.
- ❖ L'aide aux aménagements pour les circulations douces a été relevée de 10 % et le plafond de dépenses a été augmenté.

L'Oise engagée pour les familles et l'Education

Au service des collégiens et des jeunes Oisiens, le Conseil départemental a voté :

- ❖ Le versement aux 13 collèges privés sous contrat d'association de l'Oise l'avance de 30 % des parts personnel et matériel, soit un peu plus d'un million d'euros.
- ❖ Le schéma départemental de la restauration scolaire a été adopté. Il doit permettre, premier document de ce type, qui doit permettre d'accompagner les chefs des collèges et les prestataires pour améliorer la qualité des repas fournis aux enfants, en tenant compte des besoins de développement durable.

Le plan Oise Santé pour aider les professionnels à s'installer dans le département

3 nouvelles aides, pour 55 000€ au profit de deux généralistes et d'un dentiste qui font le choix de s'installer dans l'Oise ont été individualisées.

L'Oise soutient le monde agricole

- ❖ 19 subventions supplémentaires pour 17 000€, pour l'acquisition par les agriculteurs de matériels de lutte contre les incendies ont été votées, ce qui porte à 75 le nombre d'exploitations équipées cette année avec notre aide.
- ❖ 4 subventions au titre de l'aide à la diversification des exploitations agricoles ont été votées pour 35 000€.

L'Oise s'engage pour la construction et la rénovation de logements

- ❖ Dans le cadre du Fonds départemental d'intervention en faveur du logement, ont été individualisés :
 - 1,5 M€ pour la construction de 340 logements
 - 4,3 M€ pour la rénovation de 1 253 logements
- ❖ Dans le cadre du fonds départemental d'intervention pour le logement, notre soutien pour 6 opérations, notamment en zone rurale, a été voté soit une subvention totale de 482 000€.

L'Oise engagée pour le développement touristique

- ❖ Il a été signé, avec le domaine de Chantilly – Fondation d'Aumale, une convention pour l'amélioration des conditions d'accueil du public en forêt de Chantilly, assortie d'une subvention de 60 000€.

L'Oise soutient la pratique sportive

- ❖ Les candidatures de 4 communes pour la construction d'équipements sportifs de proximité, Bussy, Maulers, Tricot et Laigneville ont été retenues.
- ❖ Une subvention de 283 000€ a été attribuée, soit 30 % du montant investi, à la commune de Margny-lès-Compiègne pour la construction d'un terrain de sport synthétique.
- ❖ 52 000€ de crédits au titre du dispositif d'aide aux équipes évoluant en national ont été individualisées à destination de :
 - Bouc Voley pour son accession en élite
 - l'Amicale des anciens élèves de Breteuil (tennis de table) pour sa montée en N2
 - l'US Chantilly football pour sa montée en N3
 - Handball club de Crépy en Valois pour sa montée en N3

Un soutien actif au monde culturel

- ❖ Dans le cadre de notre aide aux cinémas de proximité, 12 subventions ont été votées. L'aide du département représente au total 53 000€.
- ❖ 19 subventions, pour 8 200€ au total, au profit de sociétés de musique de l'Oise ont été attribuées.

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AU CANTON DE COMPIÈGNE 1

❖ AIDE AUX COMMUNES :

○ Clairoix

53 030 € pour l'étude et le réaménagement de la rue de la République RD 932, entre Margny-lès-Compiègne et le croisement avec la rue Sibien, tranche ferme : voirie, pluvial, espaces verts, éclairage,
19 640 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 (étude et réaménagement de la rue de la République RD 932, entre Margny-lès-Compiègne et le croisement avec la rue Sibien, tranche ferme),

108 000 € pour le réaménagement de la rue de la République RD 932, entre Margny-lès-Compiègne et le croisement avec la rue Sibien, tranche conditionnelle 1 : voirie, pluvial, espaces verts, éclairage,
40 000 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 (réaménagement de la rue de la République RD 932, entre Margny-lès-Compiègne et le croisement avec la rue Sibien, tranche conditionnelle 1).

108 000 € pour le réaménagement de la rue de la République RD 932, entre Margny-lès-Compiègne et le croisement avec la rue Sibien, tranche conditionnelle 2 : voirie, pluvial, espaces verts, éclairage,
40 000 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 (réaménagement de la rue de la République RD 932, entre Margny-lès-Compiègne et le croisement avec la rue Sibien, tranche conditionnelle 2).

○ Compiègne

11 500 € pour les études du musée de la figurine,
5 000 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 (études du musée de la figurine),

65 320 € pour les travaux de reconstruction de deux planchers à l'école des Beaux-Arts,
23 330 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 (travaux de reconstruction de deux planchers à l'école des Beaux-Arts).

○ Berneuil-sur-Aisne

1 540 € pour le remplacement du matériel informatique de la mairie – 3 ordinateurs + 1 portable,
450 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 (remplacement du matériel informatique de la mairie).

○ Margny-lès-Compiègne

238 780 € pour les travaux au stade Robert Dubois – Piste d'athlétisme, aire de tir à l'arc, aire de fitness, aire de street workout et parcours de santé,
79 590 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 (travaux au stade Robert Dubois),

282 900 € pour la transformation du terrain de football engazonné du stade Robert Dubois situé rue de la République en terrain synthétique.

- **Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne**
174 000 € pour l'acquisition de locaux pour la création de la maison des projets à l'école d'État-major,
52 800 € pour l'installation d'un système de vidéoprotection aux zones d'activités économiques ZAC de Jaux-Venette et Pont des Rets à Choisy-au-Bac,
12 000 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 (installation d'un système de vidéoprotection aux zones d'activités économiques ZAC de Jaux-Venette et Pont des Rets à Choisy-au-Bac),
170 000 € pour l'extension de la recyclerie de Margny,
50 000 € au titre de la bonification du plan de relance pour les travaux faisant l'objet d'un ordre de service signé entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2020 (extension de la recyclerie de Margny),
Signature d'un contrat de financement pour le fonctionnement et l'animation du « Relais Assistants Maternels » et approbation du versement annuel complémentaire de 3 000 €, portant le montant annuel à 8 000 €.

- ❖ **Création de logements locatifs sociaux:**
 - **62 000 €** au bailleur social Clésence pour la construction de 16 logements collectifs, rue du Général Leclerc à Choisy-au-Bac,
 - **248 000 €** à Clésence pour des travaux de réhabilitation de 82 logements collectifs Les Vallées I et II 9, 28, 34, 35, 50, 67, 68, 73 et 74, Place du Général de Gaulle à Margny-les-Compiègne,
 - **153 000 €** à Clésence pour l'acquisition en VEFA de 40 logements collectifs ZAC de la Prairie II à Margny-lès-Compiègne.

- ❖ **COLLEGES :**
 - **43 600 €** à l'Institut Sévigné de Compiègne dans le cadre du forfait d'externat – 30% part « personnel » soit **25 800 €** et 30% part « matériel » soit **17 800 €** représentant une avance sur l'exercice 2021.

- ❖ **INCLUSION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL - INVESTISSEMENT :**
 - **5 300 €** à la Banque alimentaire de Compiègne pour l'acquisition de matériels et de mobiliers divers dans le cadre de l'installation de sa chambre de tri des denrées consommables.



Danielle CARLIER



Eric de VALROGER